



**Recrutement pour le poste d'intervenant psychosocial/ Constitution d'une réserve de recrutement: Département jeunesse/ Cité de l'Enfance**

Le Département Jeunesse va constituer une réserve de recrutement au grade d'intervenant psychosocial pour ses services résidentiels (Cité de l'Enfance et La Nacelle).

Les candidatures sont à adresser à partir du 30 septembre 2022 auprès du Service de Gestion des Ressources Humaines et doivent être introduites au plus tard pour le 7 octobre 2022, date de clôture de l'appel. Les candidatures doivent être introduites uniquement via ce lien : <https://mons-formulaires.guichet-citoyen.be/candidature-intervenant-psychosocial/>

Diplôme requis : bachelier d'assistant( e ) social( e ) ou bachelier d'assistant( e ) en psychologie.

L'intervenant psychosocial de la Cité de l'enfance a pour mission :

De travailler sur l'exercice et le soutien de la parentalité, c'est-à-dire accompagner les familles dans leur projet de vie, les démarches sociales, les droits et devoirs des parents vis-à-vis de l'enfant

D'assurer le relais et la liaison entre l'institution, la famille et les mandants

D'assurer les droits sociaux de chaque enfant

De collaborer avec des partenaires externes à l'élaboration de différentes actions pour le bien-être psychosocial des enfants et de leur famille

De participer aux réunions d'équipe du service afin d'échanger sur les situations

De rédiger les rapports de suivi de l'enfant à destination des mandants

Renseignements : Service GRH du CPAS de Mons, Rue de Bouzanton 1, 7000 MONS. Personne de contact : Madame Anne-Sophie CLAPUYT - tel : 065/408 595- [annesophie.clapuyt@cpas.mons.be](mailto:annesophie.clapuyt@cpas.mons.be).